

# Mode opératoire Procédure AT/MP dématérialisée

## Le dossier d'instruction AT/MP sans vous déplacer



Questionnaire Risque Pro

Une étape incontournable de la gestion des AT/MP : intervenir pendant l'instruction, constituer une GED & présenter des dossiers complets lors de contentieux ultérieurs

Création des accès au site QRP • A l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle procédure de reconnaissance des AT-MP au 31/12/2019, l'utilisation d'outils dématérialisés est généralisée.

- L'accès à ces outils suppose l'utilisation du service en ligne mis en place par l'Assurance Maladie
- La création d'un compte sur le site <u>questionnaires-risquepro.ameli.fr</u> est une étape obligatoire, gratuite et préalable à l'utilisation de ces services



## Création d'un compte « Questionnaire Risque professionnel » : 5 étapes







Vidéo/Tuto : Comment créer un compte ? https://www.youtube.com/watch?v=clZtGrKwclY

Ce document est la propriété exclusive d'Ayming



• Ouvrir un compte « Questionnaire Risque Professionnel » au moyen du code de déblocage transmis par courrier par la CPAM



Chaque SIRET doit créer un compte en ligne

> LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'ACCIDENT DU TRAVAIL DE VOTRE SALARIÉE

Chère madame, cher monsieur,

Nous avons reçu une demande de reconnaissance d'accident du travail datée du 03/12/2019 concernant Madame

Afin de comprendre les circonstances de cet accident du travail et d'examiner cette demande rapidement, nous avons besoin d'informations complémentaires.

5468

Connectez-vous sur https://questionnaires-risquepro.ameli.fr/ pour :

- remplir le questionnaire sous quinze jours ;
- obtenir une aide individualisée (info bulle...) au remplissage de votre questionnaire ;
- joindre tous les documents qui vous sont demandés (photo ou vidéo);
- économiser les coûts d'envois postaux vers votre caisse d'assurance maladie.

Pour la première connexion, votre identifiant est votre numéro de SIRET : 338'

\$7

Votre code de déblocage est : Rk

Ce document est la propriété exclusive d'Ayming

## Création d'un compte « Questionnaire Risque professionnel »

• L'utilisateur se connecte à Internet en saisissant dans la barre de son navigateur : https://questionnaires-risquepro.ameli.fr

Lors de la première connexion :

- Cliquer sur le bouton « s'inscrire »
- Prendre connaissance et valider les Conditions générales d'utilisation (création validée lorsque l'utilisateur a accepté les CGU)



- L'utilisateur accède ensuite à une page permettant de renseigner :
  - Son identifiant (numéro SIRET)
  - Le code de déblocage envoyé par la CPAM par courrier séparé pour des raisons de confidentialité (NB : à défaut de réception de ce courrier, possibilité de solliciter un nouveau code de déblocage en contactant le 3679)
  - Une adresse électronique sur laquelle il recevra un lien lui permettant de définir un mot de passe. Cette adresse restera modifiable à tout moment auprès des services de la caisse.
- Pour s'authentifier ultérieurement sur le site, cliquer sur « se connecter » et entrer les identifiants choisis (adresse mail renseignée + mot de passe créé)



### Accès au compte « Questionnaire Risque professionnel »

- L'utilisateur se connecte à Internet en saisissant dans la barre de son navigateur : <u>https://questionnaires-risquepro.ameli.fr</u>
- L'utilisateur renseigne les identifiants créés pour s'authentifier (adresse électronique renseignée et mot de passe créé)





Possibilité de rattacher plusieurs SIRET à un même compte

Vidéo /Tuto : Comment ajouter un SIRET à votre compte QRP ? https://www.youtube.com/watch?v=wXYY4-JKUQY

Pour ajouter un informations re	n SIRET à votre compte, merci de préciser les çues par courrier	\$
Siret *		
Code de déblocage *	Code de déblocage	
<ul> <li>Champs obligato</li> </ul>	ires.	
RETOUR	AJOUTER	





# Questionnaire et délais d'instruction

#### La dématérialisation des questionnaires AT MP

• La CPAM vous informe qu'un questionnaire dématérialisé est à votre disposition, le courrier contiendra alors le texte suivant :

Nous vous demandons de compléter, sous 20 jours, un questionnaire qui est à votre disposition sur le site https://questionnaires-risquepro.ameli.fr.

Lorsque nous aurons terminé l'étude du dossier, vous aurez la possibilité de consulter les pièces du dossier et de formuler vos observations du 21 Février 2020 au 3 Mars 2020, directement en ligne, sur le même site internet. Au delà de cette date, le dossier restera consultable jusqu'à notre décision.

- Si vous êtes déjà adhérent au site QRP, la CPAM enverra également un mail informant de la réception d'un nouveau questionnaire sur votre compte QRP.
- Vous serez également destinataires de courriels de rappel lorsque l'instruction est terminée et que les pièces du dossier sont consultables en ligne en vue d'éventuelles observations.

Se rendre sur le site https://questionnaires-risquepro.ameli.fr







Vidéo/ Tuto : Comment répondre à un questionnaire AT/MP ? https://www.youtube.com/watch?v=2UaePOti6ac

Pour compléter un questionnaire en ligne :

- Pour enregistrer les réponses ou informations saisies sur une chaque page du questionnaire, l'utilisateur doit cliquer sur le bouton « suivant » en bas en droite après avoir complété les champs obligatoires identifiés par un astérisque rouge (\*).
- L'utilisateur peut revenir à tout moment sur toutes les pages de son questionnaire pour modifier ses réponses tant que le questionnaire n'a pas été validé et transmis à la caisse.
- Lorsqu'il a terminé de compléter son questionnaire, l'utilisateur clique sur le bouton « valider » un message apparaît pour l'informer de la bonne transmission de celui-ci à la caisse.
- L'utilisateur peut joindre des documents à l'appui de son questionnaire.
- Attention : Aucune pièce à caractère médical ne doit être transmise à la caisse par l'intermédiaire de cet outil. (En effet, les pièces médicales doivent être transmises directement sous format papier à l'attention du service médical auprès de la caisse en charge de la gestion du dossier.)
- Un récapitulatif du questionnaire est disponible et peut être téléchargé par l'utilisateur sans limitation de durée.

• La page suivante s'affichera :

	QUESTION	INAIRES EN AT	TENTE		
DOSSIERS EN CO	DURS	DOSSIERS ARCHIV	/ÉS	MON PR	OFIL
Sélectionner un SID	FT				
Selectionner un SIR					
Rechercher un SIRET, une r	raison sociale	٩			
Rechercher un SIRET, une r	raison sociale	٩			
Ajouter un SIRET	0 nouveau(x) questionnaire(s)	Q 1 questionnaire(s) en attente	0 dossier(s) en consultation	ACCÉDER	Û

• Vous devrez ensuite cliquer sur le bouton « ACCEDER », afin de pouvoir visualiser le détail des questionnaires en attente

#### La dématérialisation des questionnaires

- Cliquer sur le questionnaire en attente, et, renseigner la première page concernant le médecin du travail habilité pour l'établissement concerné.
- Enregistrer les réponses saisies sur chaque page en veillant à compléter les champs obligatoires identifiés par un astérisque rouge (\*) et cliquer sur le bouton « suivant ». Possibilité de revenir sur les pages précédentes tant que le questionnaire n'a pas été validé et transmis à la caisse
- Cliquer sur le bouton « valider » : un message apparaît pout confirmer la bonne transmission du questionnaire à la caisse
- Un récapitulatif du questionnaire est disponible et peut être téléchargé par l'utilisateur sans limitation de durée

QUESTIONNAIRE(S)		DOSSIER(S) À CONSULTER 0
Question	nnaire(s) ercher un employé	
	PATRICIA – Mise en ligne le 23/09/2019 Accident de travail du 04/07/2019	Imprimer questionnaire vierge 🛛 🖶
	Questionnaire remplis à 0 %	
	ANNE-SOPHIE – Mise en ligne le 13/12/2019 Accident de travail du 26/11/2019 Questionnaire remplis à 100 %	Imprimer questionnaire vierge 🛛 🖶
	YVETTE – Mise en ligne le 10/12/2019 Accident de travail du 14/11/2019	Imprimer questionnaire vierge 📑
	Questionnaire remplis à 100 %	
	JONATHAN – Mise en ligne le 06/12/2019 Accident de travail du 16/11/2019 Questionnaire remplis à 100 %	Imprimer questionnaire vierge 📑
	. NATHALIE – Mise en ligne le 21/11/2019 Accident de travail du 04/11/2019 Questionnaire remplis à 100 %	Imprimer questionnaire vierge 🛛 🖶



#### Exemple d'un dossier AT

Subject: Questionnaire maladie professionnelle/accident du travail : vous avez reçu un nouveau Questionnaire To: <u>c</u>

Chère madame, cher monsieur,

Nous avons bien reçu une demande de reconnaissance d'accident du travail datée du concernant

Pour permettre de comprendre les conditions de travail de votre salarié et d'examiner cette demande dans les meilleurs délais, vous devez remplir le questionnaire sur les risques professionnels sur le site https://questionnaires-risquepro.ameli.fr/login.

En vous connectant, vous pourrez :

- remplir le questionnaire à votre rythme sous quinze jours ;
- obtenir une aide individualisée au remplissage de votre questionnaire ;
- joindre tous les documents justificatifs (photo ou vidéo);
- économiser les coûts d'envois postaux vers la caisse primaire.

Pour votre connexion, votre identifiant est votre adresse email.

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez cliquer sur ce lien afin de le récupérer : https://guestionnaires-risguepro.ameli.fr/mot-de-passe-oublie/employeur.

Dans le cadre de la procédure de reconnaissance, un questionnaire identique a été envoyé à votre salarié.

En cas de difficultés pour vous connecter ou compléter le questionnaire, vous pouvez nous contacter en appelant le 3679.

Avec toute mon attention,

Le technicien risque professionnel chargé de votre dossier.

		G	UESTIONNAIRES E	N ATTENTE				
					DOSSIER(S) À CONSULTER			
Question	nnaire(s)							
Q Reche	ercher un employé							
	- Mise en ligne le 16/07/2020 Accident de travail du 27/06/2020 Questionnaire remoits à 100 %					Imprimer questi	ionnaire vierge	ē
					Questionnaire par page	15 👻 1-1	ide1 <	>
		Maericas lámias	Varsion : 4.2.0 - Jule 2000	Conditions Generales d'Utilization				



#### Information sur l'accident de travail

Pouvez-vous préciser les circonstances de l'accident et les modalités de la demande d'établissement de la DAT (date, lieux, téléphone, etc.) ?

Monsieur a déclaré le 02/07/2020 qu'en soulevant une caisse de viande le 27/06/2020 pour la déverser dans un hachoir,il aurait ressenti une douleur au bas du dos coté droit. La première personne qui a été avisée de l'accident a été madame assistante de ressources humaines.

Veuillez nous transmettre la liste de salariés présents ce jour-là dans l'unité de travail de la victime et leurs coordonnées (nom, prénom, adresse, n° de téléphone, mail)

YOHANN, :

LORENZO

En cas de présence de témoins non mentionnés sur la déclaration d'accident du travail, merci d'indiquer leurs coordonnées (nom, prénom, adresse, n°de téléphone)

Il n'existe pas de témoin de l'accident visé.

Les activités réalisées par votre salarié(e) au moment de l'accident correspondaient elles à ses activités habituelles ?

🖌 Oui 🗖 Non

Si non, pourquoi ?

----

"La douleur est elle apparue soudainement à la suite d'un fait précis, brutal ou effort exceptionnel ? (décrire le mouvement, poids et dimensions de l'objet et la durée de la manipulation) Progressivement dans le cadre de l'activité habituelle et dans ce cas sur combien d'heure ou de jours ? "

Selon les dires du salarié, la douleur au dos serait apparue de manière concomitante au geste réalisé par le salarié visant à soulever une caisse de viande pour la déverser dans un hachoir.

\*Si vous admettez l'existence d'un fait accidentel, veuillez nous indiquer les raisons pour lesquelles vous pensez que ce fait accidentel n'a pas généré une aggravation de l'état de santé de votre salarié \* NC

Si vous n'admettez pas l'existence d'un fait accidentel, veuillez nous indiquer les raisons qui vous permettent de justifier que les lésions de votre salarié ne sont pas apparues en temps et lieu du travail

La salarié met en avant la survenance d'un fait accidentel qui serait survenu le 27 juin 2020.Cependant, ce dernier n'ayant informé nos services que le 02 juillet 2020 soit plus de quatre jours après la survenance du prètendu accident, il est possible que l'origine de sa douleur puisse trouver sa source dans un événement survenu entre le 27 et le 02 juillet.

## Exemple d'un dossier AT

ameli.fr Je suis e	mployeur					
				QUES	STIONNAIRES EN ATTENT	TE
IDENTIFICATION	ACCIDENT	RÉCAPITULATIF				
					TELÉO WIGER QUESTIONNAIRE	
	Informations sur l'entreprise					Informations sur le salarié
	Nom de l'entreprise :					Nom de joure fille :
	Adresse :					Nom :
	Code postal :					Prónom :
	VIIe :					Numéro de sócuriló sociale :
	Téléphone :					Adresso :
	Email :					Code postal :
	Siret :					Ville :
	Branche d'activité (code NAF) :					Téléphone :
						Email :
	Accident					
						Informations sur le médecin du travail
	Pouvez-vous préciser les circonstances de Monsteur a déclaré le	l'accident et les modalités de la demande d'établissement de la DAT (date, lier a 02/07/2020 pu'on soulovant une caisse de viande, le 27/06/2020 nour la	ux, teléphone, etc.) ? déverser dans un bachoir il aurali ressenti une douleur au bas du dos cotó droit la première i	personne rul a été avisé		New -
				personal qui a qui a qui anna		PODI - Exect -
	Veuillez nous transmettre la liste de salariés	présents ce jour-là dans l'unité de travail de la victime et leurs coordonnées (	nom, prénom, adresse, n°de Léléphone, mail)			EDBH - Arthropa -
	DHANN,	LENNY		ORENZO		Patiente -
						VIII:
	En cas de présence de témoins non mentio Il n'existe pas de témoin de l'accident vie	nnés sur la déclaration d'accident du travait, merci d'indiquer leurs coordonné sé	es (nom, prénom, adresse, n°de téléphone)			Numéro de Méléphone :
		am.				
	Les adivités réalisées par votre salarié(e) au	a moment de l'accident correspondaient elles à ses activités habituelles ?				
	oui					
	si non, pourquoi r					
	1 a daulaur art alla servicia raudula servici	h is cuite d'un fait redeir, braisi ou effect overactioned 7 (dénire la movement	i neide al dimensione da l'obid al la dazón da la maninutation Brownerkowant dans la maka	do Partivitó hobiluollo ol dorre		
	ce cas sur combien d'heure ou de jours ?*	o a sume o service proces, entral ou citore exceptioniteir r (sectire le mouvemen	, pono o umenanto de l'objet et la dance de la manpolation progressivement dans le cadre e	or recently follower of GIE		
	Selon les dires du salarié, la douleur au	dos serait apparue de manière concomitante au geste réalisé par le salarié	visant à soulever une caisse de vlande pour la déverser dans un hachoir.			
	"Si vous admettez l'existence d'un fait accid NC	ientel, veuillez nous indiquer les raisons pour lesquelles vous pensez que ce fa	al accidentel n'a pas généré une aggravation de l'état de santé de voire salarié *			
	Si vous n'admettez pas l'existence d'un fait La salarié met en avant la survenance d'	accidentel, veuillez nous indiquer les raisons qui vous permettent de justiller q un fait accidentel qui serait survenu le 27 juin 2020.Cependant. ce demier r	ue les lésions de votre salarié ne sont pas apparues en temps et lieu du travail r'ayant informé nos servicos que le 02 juillet 2020 soit plus de quatre jours après la survenar	nce du prétendu acciden		
				-		
	Pièce(s) Jointe(s)					
	Déclaration d'accident de travail :		Polarentian disastelant da terrett add			
			Declaration d'accident de travail.pdf			
	Réserve employeur :		Réserve employeur odf	•		
				<u> </u>		

#### Exemple d'un dossier MP



Cordialement

Votre correspondant Risques Professionnels,



Je ne peux pas me connecter au site « questionnaires-risquepro.ameli.fr » ! Je me rends au point d'accueil de la caisse primaire pour être accompagné(e) dans la création de mon compte en ligne, le remplissage de mon questionnaire et la consultation des pièces du dossier. Pour éviter l'attente, je prends rendez-vous en appelant le 3679. En matière de MP, la CPAM adresse un courrier de transmission de la DMP et du CMI contenant l'indication qu'un questionnaire est en ligne et annonçant les dates clés de la procédure.

Les adhérents au service QRP reçoivent également un mail d'information de la mise à disposition d'un nouveau questionnaire en ligne (mail parfois reçu avant la transmission par courrier de la DMP et du CMI),

MP 13a/V22.00 Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Manche CS 51212 - 50012 Sainl-Lô Cedex



Consultation d'un dossier AT MP





Vidéo/ Tuto : Comment consulter et commenter un dossier ? https://www.youtube.com/watch?v=tpIHY6WECjU

Pour consulter les pièces du dossier et formuler des observations le cas échéant :

- Lorsque l'utilisateur se connecte au téléservice pour consulter les pièces du dossier d'instruction, il accède au(x) dossier(s) disponibles en consultation.
- Pour chaque dossier en consultation, il est précisé la date butoir pour formuler des observations ou bien pour consulter le dossier en lecture seule selon le cas.
- Chaque fois que l'une des parties (employeur ou assuré) formule un commentaire sur le site, l'autre partie (si elle a également ouvert un compte QRP) reçoit immédiatement un message lui indiquant qu'un nouveau commentaire a été déposé dans le dossier, lui permettant ainsi d'en prendre connaissance et de compléter ses précédents commentaires le cas échéant.
- L'ensemble des commentaires seront annexés au dossier d'instruction et à ce titre pourront être consultées et téléchargés par l'Utilisateur.
- L'utilisateur aura la possibilité de visualiser et de télécharger chaque pièce du dossier ou bien l'intégralité des pièces du dossier qu'il aura consulté et ce jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la prise de décision par la caisse sur le caractère professionnel du sinistre.

• Vous serez destinataire de courriels de rappel lorsque l'instruction est terminée et que les pièces du dossier sont consultables en ligne en vue d'éventuelles observations. La date butoir de consultation et observations est systématiquement rappelée.



- Notification des parties : Chaque fois que l'une des parties (employeur ou assuré) formule un commentaire sur le site, l'autre partie (si elle a également ouvert un compte QRP) reçoit immédiatement un message.
- L'ensemble des commentaires sont annexés au dossier d'instruction et peuvent être consultés et téléchargés et ce, jusqu'à l'expiration d'un délai de 3 mois à compter de la date de décision de la CPAM sur le caractère professionnel du sinistre

	AT	MP
La déclaration d'accident du travail/la déclaration de maladie professionnelle	0	0
Le certificat médical initial	0	0
Les réserves de l'employeur	0	0
Le questionnaire du salarié	0	0
Le questionnaire complété par l'employeur	0	0
Le rapport de l'agent enquêteur	0	0
La concertation médico-administrative		0
Eléments complémentaires de l'employeur et du salarié (témoignage, impression écran fb,)	0	0





#### Fwd: Rappel date de mise à disposition des pièces du dossier AT/MP



 $\bigcirc$  Répondre  $\bigotimes$  Répondre à tous  $\rightarrow$  Transférer  $\cdots$ 

lun. 17/02/2020 08:41

24

(i) Vous avez répondu à ce message le 18/02/2020 10:36. Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

Madame, Monsieur,

Je vous rappelle que vous pourrez consulter votre dossier AT/MP concernant votre salarié(e)

sur https://questionnaires-risquepro.ameli.fr à compter du 27/02/2020

Vous aurez la possibilité de consulter les pièces du dossier et de formuler vos observations directement en ligne jusqu'au 09/03/2020. Au-delà de cette date, le dossier restera consultable en lecture seule jusqu'à l'expiration d'un délai de 3 mois après la date de prise décision.

En cas de difficultés pour vous connecter ou consulter votre dossier, vous pouvez nous contacter en appelant le 36-79.

Avec toute notre attention,.

Cordialement,

Votre correspondant Risques professionnels

Le technicien risque professionnel chargé de votre dossier. Département des Risques Professionnels de votre CPAM 36-79



	QUESTIONNAIRE(S)	DOSSIER(S) À CONSULTER
Dossier( Q Reche Dossier	s) à consulter ercher un employé (s) en cours de consultation	
	HARRY – Mise en ligne le 18/02/2020 Accident de travail du 06/12/2019 Vous pouvez commenter et télécharger Jusqu'au 02/03/2020 Inclus	≥ <mark>0</mark>
Dossier	(s) en lecture seule	Dossiers par page <u>15</u> <del>→</del> 1-1 de 1 < >
		Dossiers par page 15 💌 – < >

## Exemple de consultation dématérialisée des dossiers AT/MP

DOSSIER EN CONSU	ILTATION			
DETAIL \$ DO \$ SIER Date du sinistre 06/12/2019	Date de mise en ligne 17/02/2020	N° du sinistre		
INFORMATIONS A SSURE Prénom Nom HARRY.	Nr			
INFORMATION'S EMPLOYE Raison Sociale	UR SIRET			
TÉLÉCHARGER LE DOSSIET	R DE CONSULTATION			
Documents partagés				
0 n°1 - Questionnaire	employeur		*	•
I) n°2 - Déclaration d'a	ccident de travail		<u>+</u>	•
0 n°3 - Certificat médi	cal initial		<u>+</u>	0
0 n°4 - Document vers	é au dossier par l'employeur		*	0
				_
Vous venez de prend	re connaissance des pièces constitut	ves de votre dessier. Vous avez la possibilité de commenter les éléments présents ellou de faire vos remarques sur le dessier. Chaque commentaire est susceptibil	e d'être	
Commentaires 💻				
Ajouter un commentaire			POS	TER
		/		
		0/800		

Ce document est la propriété exclusive d'Ayming

En cliquant sur

TÉLÉCHARGER LE DOSSIER DE CONSULTATION

#### Z C:\Users\clima\Downloads\191206135\_197070608848078\_260220201639 (1).zip\191206135\_197070608848078\_260220201639

Fichie	r Édition	Affichage	Favoris	Outils	Aide					
•	þ		$\checkmark$		•	⇒	×	ī		
Ajo	uter	Extraire	Tester	r	Copier	Déplacer	Supprimer	Information	S	
ø 🔋	C:\Users	\clima\Dow	nloads\1	912061	35_19707	70608848078_26	5022020163	9 (1).zip\1912	206135_197070	608848078_260220201639\
Nom								Taille	Compressé	Modifié le
📜 En	nployeur							109 934	89 373	
📕 Ca	isse						1	130 053	983 757	
7 19	1206135_	197070608	848078_0	commer	ntaires_26	022020163915.	pdf	29 872	26 666	2020-02-26 16:39



## Exemple : Zone de commentaire pour formuler des observations

DOUDLINER CONTO	ULTATION		
DÉTAIL S DOSSIER Date du sinistre 06/12/2019	Date de mise en ligne N° du sinistre 17/02/2020		
INFORMATIONSASSURÉ Prénom Nom HARRY.	Nr		
INFORMATION \$ EMPLOY Raison Sociale	EUR SIRET		
TÉLÉCHARGER LE DOSSI	ER DE CONSULTATION		
0 n°1 - Questionnain	employeur	*	•
0 n°2 - Déclaration d	accident de travail	+	۲
0 n°3 - Certificat mér	fical initial	+	Θ
0 n°4 - Document ve	rsé au dossier par l'employeur	ŧ	Θ
Vous venez de prer consulté par l'autre	dre connaissance des pièces constitutives de voire dossier. Vous avez la possibilité de commenter les éléments présents el/ou de faire vos remarques sur le dossier. Chaque commentair partie. Une fois posié, il ne sera plus possibile de le modifier ou de le supprimer.	re est susceptible d'être	
Commentaires 🛓			
A		PO	TER

Ce document est la propriété exclusive d'Ayming



## Informations pratiques

## Les difficultés pratiques et solutions ?

#### **Difficultés identifiées**

#### Gestion des accès

Code de déblocage perdu ou non accessible 1 seule adresse mail notifiée Mot de passe perdu

Difficulté de connexion ou de téléchargement

#### Difficulté liée à la gestion des délais

Flux entre qui réceptionne et qui traite Attention le téléchargement fait courir les délais

## Difficultés liées au renseignement des documents

Champs restreints en nombre de caractères Format imposé et question à choix binaire Caractère définitif une fois validé

#### Difficultés liées à la consultation des pièces

Pas de bordereau

Pas de CM de prolongation descriptif Visibilité par le salarié qui est alerté de chaque document posté ou commentaire

#### Solutions envisagées

Contacter la CPAM au 3679 pour obtenir un nouveau code Adresse générique, enregistrement et partage des mots de passe dans l'entreprise

[Imprim] écran et contacter la CPAM



Télécharger questionnaire en PDF (« fait en ligne le » préciser la date)



Possibilité d'ajouter une pièce jointe Collecte d'information différée possible

Possibilité d'émettre un courrier d'observations indiquant les éléments consultés.

Indiquer uniquement des éléments factuels et s'abstenir de tout jugement de valeur







Avant la réforme	Après la réforme
<b>Pas de délai pour émettre des réserves</b> (en pratique, celles-ci devaient être émises concomitamment à la DAT pour devancer la décision de la caisse qui pouvait intervenir à tout moment)	<b>10 jours</b> pour émettre des réserves motivées. La caisse devra nécessairement attendre l'expiration de ce délai avant de prendre une décision.
Pas de délai pour répondre au questionnaire AT	20 jours pour répondre au questionnaire AT
Pas de délai pour répondre au questionnaire MP	30 jours pour répondre au questionnaire MP
La réception du courrier de clôture d'instruction et de consultation coïncidait avec le début de l'ouverture de la période et des droits à consultation du dossier	Délai de « prévenance » : 10 jours francs avant l'ouverture du droit à consultation, l'employeur est informé de la date d'ouverture des droits à consultation
L'employeur a 10 jours francs pour consulter le dossier et formuler des observations	L'employeur a 10 jours francs pour consulter le dossier et formuler des observations
	A L'issue de la période de consultation et observations, <b>l'employeur peut encore consulter le dossier jusqu'à la décision CPAM sans pouvoir formuler d'observations</b>



